

B
B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

N° de la résolution
ou annotation

Le 13 octobre 2020

PRÉSENTS :

AN Aline Nsounta, parent
MD Mylène Deneault, parent
RO Raïmi Osseni, parent
AP Andréna Pierre, parent
CP Christian Perreault, parent
CB Cynthia Bernier, parent

KB Kim Bryson, agente de bureau
MCC Marie-Claude Cayen, enseignante
JL Jérôme Lussier, enseignant
MB Mariline Blondin, SDG

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

LD Lynne Duval, directrice
CC Chantal Cousineau adjointe

ABSENTS:

JL Jacinthe Leblanc, parent

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La rencontre débute via Teams à 18h30. Présentation de chacun des membres

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Il y a quorum.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mylène Denault d'adopter l'ordre du jour de la séance et elle est appuyée par Jérôme Lussier.

1.4 PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun

1.5 PÉRIODE D'INTERVENTION DE L'OPP/ ANTÉCÉDENTS JUDICAIRES

Les documents seront envoyés aux membres dans le sac de leurs enfants pour les compléter. Les parents doivent remplir le formulaire afin de s'assurer que les

CE026.20-21.01

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

antécédents judiciaires soient conformes afin, le cas échéant, d'interagir avec les enfants lors d'activités.

2 PROCÉDURES D'ÉLECTION

2.1 ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

CE026.20-21.02

Il est proposé par Lynne Duval que Sabine Louis exerce la fonction de secrétaire d'assemblée pour l'année en cours et de la payer 50\$ par rencontre à même le budget de fonctionnement du CÉ et elle est secondée par Marie-Claude Cayen.

2.2 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE

Lynne Duval informe les membres du mandat du président.

Nominations : Mme Mylène Denault propose Raïmi Osseni. Ce dernier accepte la candidature.

CE026.20-21.03

Il est proposé par Mylène Denault et secondée par Aline Nsounta, que Raïmi Osseni exerce la fonction de président pour l'année en cours.

2.3 ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE (2X)

Mylène Denault propose sa candidature et est secondée par Raïmi Osseni.

Andréna Pierre propose sa candidature et est secondée par Christian Perreault.

CE026.20-21.04

Il est proposé par Raïmi Osseni et secondé par Christian Perreault, que Mylène Denault et Andréna Pierre exercent les postes de vice-présidentes pour l'année en cours.

2.4 REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun, les membres du CÉ tenteront d'approcher un membre représentant de la communauté. On souhaite recevoir les critères et le profil recherché.

« Le représentant de la communauté peut être toute personne de la population locale desservie par l'école. Le fait d'avoir des représentants de la communauté qui siègent au Conseil d'établissement permet des liens plus étroits et un sens d'affiliation aux organisations qui sont reliées à l'école. Un représentant de la communauté pourrait appartenir à n'importe quelle organisation locale qui a des intérêts ou des objectifs communs (ex : le CLSC, la bibliothèque locale, la municipalité, etc.) »

2.5 REPRÉSENTANT DU COMITÉ EHDAA CSPO

Un envoi partira du CSSPO aux parents des élèves EHDAA afin de les inviter à signifier leur intérêt à se joindre au comité EHDAA du CSSPO. Le comité de parents procédera à la nomination des membres EHDAA par la suite. Envoi de la lettre dans les prochains jours.

Instance surtout consultative, transmettre certaines préoccupations, réception de l'information, partenariat avec Fédération québécoise des comités de parents du Québec.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

2.5.1 NOMINATION DU SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS CSSPO

Substitut : Raimi Osseni

Nommé lors de l'AGA du 10 septembre 2020

3 MOT DE LA DIRECTION

3.1 BILAN DE LA RENTRÉE

Dossiers prioritaires, Sécurité des enfants et appliquer les procédures de distanciation et réduire les écarts dans les apprentissages.

Déjà quelques rencontres avec les enseignants et les différents spécialistes.

Mettre un frein aux services d'ortho, afin de soutenir les enseignants pour un éventuel retrait pour l'école à distance/virtuel.

Le ministre a entendu les besoins des enseignants en signifiant qu'il n'y aura que 2 bulletins cette année. L'enseignement des apprentissages sera priorisé. Un bon de 30 ans a été fait en 6 mois en matière de pédagogie numérique.

Quand une classe doit être fermée, les élèves en contact dans l'autobus doivent s'isoler pendant 14 jours et doivent être supportés par le titulaire.

Les parents s'inquiètent de la surcharge de travail des enseignants afin de répondre aux besoins. Les problèmes vont aller en augmentant.

Faire un suivi avec Jacinthe Leblanc afin de savoir ce qui se passe au niveau du comité de parents. (M. Président)

Il semble que les parents qui subissent les problèmes collatéraux n'ont pas reçu les lettres afin de les informer de la situation. Suivi fait par la direction

Il serait bien que la Santé publique agisse plus rapidement afin d'aviser les gens.

Les écoles sont autorisées à fermer une classe de façon préventive dès qu'elles ont l'info, mais doivent attendre les lettres officielles de la Santé Publique.

Location de salle avec la Ville annulée puisque nous sommes maintenant en zone rouge. On cherche à maintenir le volet culturel à l'école.

MCC : Mme Bernier a émis un commentaire en disant qu'il serait bon que tous les élèves puissent avoir accès à la version numérique des outils pendant que les élèves seront en classe virtuelle. Que le service ne soit pas possible seulement aux élèves ayant des besoins particuliers.

AP : Avez-vous d'autres inquiétudes face à la situation. Est-ce qu'on peut aider?

LD : Belle collaboration des parents lors des appels de fermeture de classes. Ce qui nous inquiète, c'est le manque d'appareils technologiques à tous ceux qui en ont besoin.

3.2 DOCUMENTS LOI D'ACCÈS À L'INFORMATION

A remplir et à retourner à l'école

B
B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

3.3 FORMATION NOUVELLE GOUVERNANCE

Lynne Duval a acheminé une offre de formation sur la nouvelle gouvernance de la FCPQ aux membres aujourd'hui reçu par Jacinthe Leblanc qui offre une formation. Offerte FCPQ à 25\$. Il est toutefois convenu que celle du Ministère est gratuite et sera à privilégier. Un système de régulation est à prévoir.

Information de Christian Perreault : **Selon la Loi sur l'instruction publique, c'est la formation du Ministère qui est obligatoire.**

4 PROCÈS VERBAL

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2020

CE026.20-21.05

Marie-Claude Cayen propose d'adopter le PV et est secondée par Mariline Blondin

4.2 SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 16 JUIN 2019

Aucun

5 FONCTIONNEMENT

5.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

État du fonctionnement de l'école, Qui peut voter et qui ne peut pas.
Faire des corrections et inscrire CSS au lieu de CS.

Sabine Louis sera garante d'apporter les corrections aux règles de régie interne et le fera tout au cours de l'année.

Point 2.

Pas beaucoup de changement au niveau de la structure. On en est dans le fonctionnement. On ne fait pas état des différents dossiers. Profiter de cette année de transition pour le bonifier.

Raïmi Osseni suggère d'accepter les règles de régie interne présentées et de les bonifier en cours d'année, le document devra être approuvé en juin.

5.2 CALENDRIER DS RENCONTRES

2^e mardi des mois proposé, 8 rencontres à prévoir dans l'année. Les dates proposées seront adoptées à la prochaine rencontre puisqu'on souhaite éviter les conflits d'horaire avec le comité de parents (Jacinthe Leblanc)

5.3 BUDGET CÉ PRÉVISIONS

Madame Lynne informe les membres qu'il y existe un budget de fonctionnement de 750\$ pour le CÉ. Elle présente un tableau qui démontre les dépenses antérieures et émet une proposition de répartition des frais possibles pour 20-21. Secrétariat (50\$ par soirée), de papeterie/frais administratif, les sommes

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.20-21.06

restantes seront réservées pour le congrès si un membre souhaite y assister. 250\$ en prévision du congrès du FQDP. Cette répartition peut être rajustée en cours d'année.

Aline Nsounta propose d'accepter le budget proposé et est secondé par Christian Perreault.

5.4 FONDS À DESTINATION SPÉCIALES (PRIORITÉS DU CÉ)

4 grandes orientations. 1. Cour, gymnase, bibliothèque,
2. réussite éducative et projets motivateurs
3. achats de matériel
4. Finissants : Reconduire le 1250\$ de l'an passé, cette année

10 000\$ en réserve pour l'aménagement de la cour d'école n'apparaît pas. Répartition de 9750\$ à faire dans les diverses priorités. Fait fi des possibles campagnes de financement.

Les montants sont ajustés à tous les CÉ.

Considérant les besoins en appareils électroniques dus aux éventuels confinements, il pourrait être bien d'orienter les dépenses dans ce sens.

On propose de répartir les coûts comme suit :

1250\$ finissants

5000\$ achats matériels

2375\$ Réussite scolaire

2375\$ cour d'école, gymnase, bibliothèque

CE026.20-21.07

Christian Perreault propose d'accepter la répartition des coûts pour le fonds à destinations spéciales proposée et est secondé par Aline Nsounta

6 DOSSIERS

6.1 RÉPARTITION DES RESSOURCES (MESURES MINISTÉRIELLES)

La direction présentera les tableaux d'allocations au prochain CÉ. Il semble y avoir de nouvelles allocations, la direction en saura plus après la prochaine rencontre de gestion CSSPO.

Mesure numérique très axée sur la robotique. Doit être en mesure d'outiller les élèves à faire face aux défis du 21^e siècles (programmation, robotique, laboratoire créatif, etc.) Les sommes dédiées vont en ce sens.

Approbation reportée

6.2 RÉPARTITION DU BUDGET BIBLIOTHÈQUE 50% BIBLIO/ 50% CLASSE

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

Achat de livres prévoir. Biblius, Organisme qui permettra de faire l'achat de livres numériques

Approbation reportée

6.3 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Madame Lynne présente le feuillet qui doit être envoyé aux parents avant le 15 octobre. Une cible en lien avec le racisme a été rajoutée. Les TES ont amorcé leur tournée des classes afin de présenter les nuances entre la violence et l'intimidation et du même fait rappeler à tous les enfant l'importance de dénoncer. Aussi, les TES ont fait la promotion de la diversité culturelle de notre école en faisant une activité d'accueil avec les nouveaux élèves de cette année en invitant les élèves à dessiner leurs mains, inscrire leur pays d'origine et à aller coller leur main sur l'arbre de la communauté.

On propose d'ajouter le racisme et la radicalisation dans l'encadré gris et dans le portait de l'école également.

Doit être envoyé pour le 15 octobre

M. Osseni propose d'adopter le document avec les corrections mineures proposées.

CE026.20-21.08

20h53 Jérôme Lussier propose une extension de 15 minutes.

Accepté à l'unanimité

CE026.20-21.09

6.4 BULLETIN 20-21

Le ministère a informé qu'il n'y aura que 2 bulletins cette année.

Normes et modalités changeront, donc report d'approbation

6.5 LEUCAN

Puisqu'on ne sait pas s'il y aura la fête de l'Halloween, êtes-vous d'accord que l'école supporte virtuellement?

Christian Perreault propose d'accepter la suggestion proposée et est secondé par Aline Nsounta

CE026.20-21.10

6.6 DINER PIZZA (LEVÉE DE FONDS)

Il est convenu que les diners pizza pourront reprendre mais que la formule de livraison devra être revue. Il devra y avoir moins de bénévoles, ces derniers seront appelés à suivre les consignes de distanciation. Il ne pourra pas y avoir de distribution dans les corridors en haut. Il faudrait que les éducateurs coupent et amènent les boîtes dans les classes. S'il n'y a pas de légumes, les profits pourraient être meilleurs.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.20-21.11

Christian Perreault propose d'aller de l'avant avec la levée de fonds dans la mesure où les consignes de la Santé Publique peuvent être respectées et il est secondé par Aline Nsounta.

CE026.20.21.12

21h03 Jérôme Lussier propose de poursuivre les points non abordés à une prochaine et est secondée par Marie-Claude Cayen

6.7 APPLICATION POP UP SERVICE DE GARDE
Mariline Grondin fera approuver son point par courriel

7. MOTS DES REPRÉSENTANTS

7.1 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA (ne s'applique pas)

7.2 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS EHDAA
CSPO (madame Jacinthe est absente)

7.3 MOT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Jérôme Lussier : Content de retrouver les élèves. Nouvelle réalité de désinfection des locaux. Enseigne avec les petits. Groupes équilibrés. Bon début.

Retour de Marie St-Amand aujourd'hui après un accident de travail.

Marie-Claude Cayen : Toute une adaptation, nouvelle façon d'enseigner. Chaque journée comporte son lot de surprises. On est tous prêts à tourner en classe ou à distance. S'assurer que ceux qui sont à la maison ont tout pour faire le travail et qu'ils soient bien. Beaucoup de changements au niveau des enseignants. On travaille en équipe.

7.4 MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

7.5 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE
SDG va bien. Personnel fragile. A beaucoup de remplacements à faire. Les enfants sont toujours en sécurité et en présence adulte. Les éducatrices sont alertes.

Informera par courriel de l'app UP UP.

8. VARIA

9. CORRESPONDANCE

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

B



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.20-21.13

Raïmi Osseni propose la levée de l'assemblée. Adoptée à l'unanimité. La rencontre se termine à 21h14.

Raïmi Osseni, président
directrice

Lynne Duval,